

Arrêt de travail en ligne

Connexion aux téléservices via espace pro (site «ameli.fr», rubrique «Professionnels de santé», selectionner votre profession, puis cliquer sur l'onglet «espace pro»)



Historique des remboursements : Consulte Déclaration de choix de médecin traitant : Créer Déclaration simplifiée de grossesse : Créer Demande d'accord préalable : Créer Autres services **BESOIN D'ASSISTANCE?** Contactez le 0811 709 710 Puis D du lundi au vendredi de 8h à 18h. cliquez ici

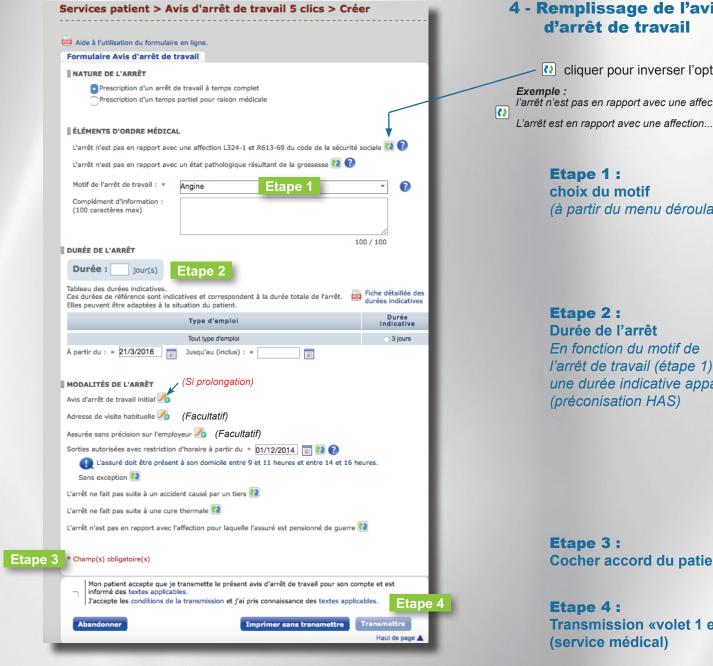
3 - Choix du téléservice

Suite au verso...



CPAM de la Gironde - Octobre 2016

Utilisation des téléservices «avis d'arrêt de travail» en ligne via espace pro



4 - Remplissage de l'avis d'arrêt de travail

cliquer pour inverser l'option

l'arrêt n'est pas en rapport avec une affection...

Etape 1:

(à partir du menu déroulant)

Etape 2:

Durée de l'arrêt

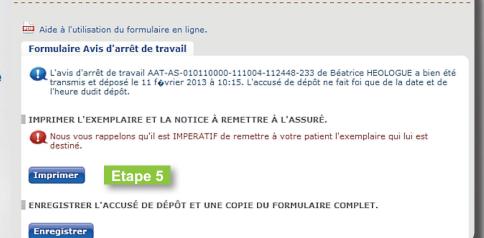
En fonction du motif de l'arrêt de travail (étape 1) une durée indicative apparait (préconisation HAS)

Cocher accord du patient

Transmission «volet 1 et 2» (service médical)

Etape 5:

Imprimer l'exemplaire destiné au patient et le lui remettre après l'avoir signé. Ce «volet 3» est destiné à son employeur ou à Pôle emploi. Les «volets 1 et 2» sont adressés directement aux organismes de l'Assurance maladie.



Services patient > Avis d'arrêt de travail 5 clics > Créer

